



Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

Le 12 mars 2024

### **Destinataires**

**Monsieur Stéphane Sejourné, ministre des Affaires étrangères,  
Monsieur Franck Riester, ministre délégué aux français établis hors de  
France,  
Copies**

**Madame Claudia Scherer-Effosse,  
Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,  
Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en  
Espagne,**

**Madame Hélène Conway, Vice-Présidente de la Commission des affaires  
étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Sénatrice représentant les  
Français hors de France,**

**Madame Samantha Cazebonne, Sénatrice représentant des Français établis  
hors de France,**

**Monsieur Yan Chantrel, Vice-Président de la commission de la culture, de  
l'éducation, de la communication et du sport, sénateur représentant des Français  
établis hors de France,**

**Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en  
Espagne,**

**Monsieur Eric Tallon, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,  
Monsieur Max Vasseur, chef de secteur Maghreb et Europe du Sud à l'AEFE,**

### **Soutien aux familles des Établissements MLF d'Espagne**

---

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Ministre délégué,

Les familles des établissements des Lycées du Réseau MLF en Espagne se sont vues infliger une brutale hausse des frais de scolarité (entre 9 et 19%) pour l'année prochaine, augmentation faisant souvent déjà suite à de fortes augmentations pour l'année en cours, et ce, sans aucune visibilité sur la trajectoire des frais de scolarité des prochaines années, ni engagement sur la qualité pédagogique, ni même d'ailleurs sur la survie de ces établissements qui, pour certains, ont déjà fait l'objet de déconventionnements brutaux.

Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

Samantha Cazebonne vous a sollicité par une lettre en date du 4 décembre dernier, signée par la plupart des parlementaires des Français établis hors de France, pour la mise en place d'un plan de soutien à la MLF : **nous soutenons cette demande de soutien à partir du moment où elle bénéficiera directement aux familles de ces établissements ou aux établissements eux même afin qu'ils profitent aux conditions d'apprentissage des élèves.**

De même, Stéphane Vojetta, député des Français établis hors de France pour la 5<sup>ième</sup> circonscription, a sollicité le 28 février un audit de vos services afin de comprendre les raisons des difficultés financières de la MLF : **nous appuyons cette démarche, regrettant depuis plusieurs années l'absence de dialogue transparent sur la trajectoire des frais de scolarité, les orientations pédagogiques et les leviers d'attractivité choisis dans ces établissements.**

Enfin, les familles du réseau EFE, pour leur très grande majorité, non pas la possibilité de choisir le statut de leur établissement, un seul établissement existant sur le territoire « à proximité » de leur domicile. **Ces familles qui font vivre le réseau des établissements français de l'étranger, quel que soit leur statut, ne devraient pas se retrouver otage de brutales et fortes augmentations des frais de scolarité, encore moins quand la qualité pédagogique, elle se dégrade. Nous soumettons donc à votre sagacité l'opportunité de faire évoluer les conditions de l'homologation afin que les conditions du dialogue avec les familles qui y figurent déjà, intègrent sur 3 à 5 ans la trajectoire des frais de scolarité les orientations pédagogiques et les leviers d'attractivité choisis par leur établissement.**

Veillez accepter, Monsieur le Ministre et Monsieur le Ministre délégué, mes salutations les plus cordiales.

Pour la FAPALFE, Hélène Monard Leroy, Présidente,

